

OPÉRATEUR(TRICE) EN INFORMATIQUE, CLASSE I

Service des technologies de l'information

Nos
différences
construisent
l'avenir

Poste à temps complet (100 % - 35 heures par semaine)
Taux horaire : minimum : 20,76 \$ - maximum : 23,22 \$

Période d'affichage	Supérieur(e) immédiat(e)	Horaire de travail
Du 9 au 25 juin 2021	M. Benoit Brosseau, directeur	De 8 h 00 à 16 h 00

Nature du travail

Le rôle principal et habituel de la personne salariée de cette classe d'emplois consiste à assister les utilisatrices et utilisateurs d'ordinateurs et notamment à les aider lors de problèmes d'ordre matériel ou logiciel et également à procéder à des installations et des configurations de matériel informatique ou des logiciels conformément à des procédures standardisées.

La personne salariée de cette classe d'emplois installe et configure des ordinateurs et des équipements périphériques; elle raccorde les ordinateurs et les équipements et s'assure de leur compatibilité; elle installe des composants d'ordinateur tels que des cartes, des barrettes de mémoire ou des composants de réseaux; elle configure des appareils; elle nettoie, entretient et effectue les réparations mineures de ces équipements.

Elle installe, configure et met à niveau des logiciels et des programmes maison conformément à des procédures généralement standardisées; elle se sert, entre autres, de logiciels utilitaires pour localiser et solutionner les problèmes; elle effectue la prise de copie de sécurité, la copie, la compression ou la destruction de fichiers sur divers supports et le transfert de données entre divers postes de travail ou organismes. Elle utilise divers appareils périphériques tels qu'un numériseur, une imprimante, notamment pour des productions massives dont elle détermine l'ordre de priorité. Selon des instructions précises, elle peut être appelée à effectuer des tâches sur des réseaux.

Elle répond aux demandes d'assistance des utilisatrices et utilisateurs et fournit l'information pertinente; au besoin, elle se rend sur place pour effectuer le dépannage matériel et logiciel ou les réfère aux personnes qualifiées ou aux fournisseurs.

Elle peut être appelée à dresser l'inventaire du matériel et des logiciels et à le maintenir à jour.

Elle peut être appelée à initier au travail les nouvelles opératrices ou les nouveaux opérateurs en informatique, classe I ainsi qu'à coordonner le travail du personnel de soutien.

Au besoin, elle accomplit toute autre tâche connexe.

Qualifications requises	Autres exigences
<ul style="list-style-type: none"> Être titulaire d'un diplôme d'études professionnelles en soutien informatique ou être titulaire d'un diplôme ou d'une attestation d'études dont l'équivalence est reconnue par l'autorité compétente, et avoir deux (2) années d'expérience pertinente. <p><u>Tests exigés :</u></p> <ul style="list-style-type: none"> Avoir réussi le test de français CSSTL (note exigée : 65 %) Connaissances en informatique et dépannage de cas complexes dans une équipe TI (note exigée : 70 %). 	<ul style="list-style-type: none"> Détenir un permis de conduire et posséder un véhicule pour les déplacements entre les établissements du territoire du Centre de services. Personne méthodique, ayant des habiletés à travailler dans un environnement complexe. Capacité de vulgarisation et facilité à communiquer avec les utilisateurs.

Mise en candidature

Les personnes intéressées à occuper cet emploi doivent faire parvenir leur curriculum vitae, accompagné des pièces justificatives de scolarité et d'expérience de travail, au plus tard **25 juin 2021 à 16 heures**, au Service des ressources humaines et de l'organisation scolaire par :

- Courriel au recrutement@cstros-lacs.qc.ca

Note : La personne candidate est responsable de s'assurer que ses documents soient reçus à nos bureaux pour la date et l'heure demandées.

Le Centre de services scolaire des Trois-Lacs remercie toutes les candidates et tous les candidats de leur intérêt, mais ne communiquera qu'avec les personnes retenues.

Le Centre de services scolaire des Trois-Lacs applique un programme d'accès à l'égalité en emploi et invite les femmes, les Autochtones, les personnes handicapées et les membres des minorités visibles et des minorités ethniques à présenter leur candidature.